

LOIS ET DECRETS PUBLIES DANS LA FEUILLE OFFICIELLE

Feuille officielle numéro 50, du 17 décembre 2010

Non soumis au référendum facultatif



Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2011

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel,

sur la proposition du Conseil d'Etat, du 22 septembre 2010, et de la commission de gestion et des finances,

décède:

Article premier Le budget général de l'Etat pour l'année 2011 est adopté. Ce budget se résume comme suit:

	Fr.	Fr.
<i>Compte de fonctionnement</i>		
Total des charges	1.948.838.100.–	
Total des revenus		1.929.787.800.–
Diverses modifications selon détail annexé ¹⁾	-1.736.600.–	1.870.000.–
Excédent de charges		15.443.700.–
<i>Compte des investissements</i>		
Total des dépenses	129.664.400.–	
Total des recettes		46.098.900.–
Investissements nets		83.565.500.–
<i>Financement</i>		
Investissements nets	83.565.500.–	
Amortissements du patrimoine administratif (autofinancement).....		74.603.500.–
Excédent de charges du compte de fonctionnement	15.443.700.–	
Solde des mouvements avec les financements spéciaux	34.338.100.–	
Insuffisance de financement		58.743.800.–

Art. 2 ¹⁾Le présent décret n'est pas soumis au référendum.

²⁾Le Conseil d'Etat pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le 8 décembre 2010

Au nom du Grand Conseil:

Le président,
O. Haussener

Les secrétaires,
Ph. Bauer
E. Flury

¹⁾ cf. tableau page suivante

Budget 2011 : annexe au décret
Rubriques budgétaires du compte de fonctionnement

Charges Revenus

-3'606'600

Total -1'736'600 +1'870'000

DJSF						
3100	Service des contributions	40	403300	Impôt sur les gains immobiliers		+750'000
		40	404300	Lods		+750'000
DSAS						
2252	Aide hospitalière	33	331006	Amortissement ADM manuellement	-3'145'000	
DEC						
5251	Service de l'agriculture	36	366520	CNAV, vulgarisation agricole	+25'000	
5014	Service des migrations	36	366570	Dépenses d'assistance pour RA	-50'000	
5105	Service de l'économie	36	365260	Subvention cantonale à Tourisme NE	+500'000	
DECS						
6253	Lycée Blaise-Cendrars	31	312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	+153'400	
6550	Service des affaires culturelles	36	364630	Université populaire	+10'000	
		39	390743	Attrib. fonds culturel et artistique	+300'000	
6651	Parc et musée archéologie	31	319410	Expositions temporaires	+100'000	
9603	Fds encour. culture et arts	36	366680	Manifestations culturelles	+370'000	
		48	480000	Prélèvement fortune du fonds		+70'000
		49	490000	Bonification budgétaire		+300'000

Suite refus
NOMAD